

# 13e École d'été de l'IEPF et du SIFÉE

METHODES ET OUTILS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET  
D'ÉLABORATION DE PLANS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES : application aux ressources en eau et au *secteur agropastoral en Afrique*

*Hôtel Ténéré, du 20 au 24 mai 2009 - Niamey (République du Niger)*

**PRESENTATION DU PROJET** « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques au Niger »

**Mme BAKO Safi Solange (CNEDD)**

**&**

**Mme ADAMOU Aissatou Sita (DMN – NIGER)**

# Plan de la communication

## *1ère partie : Aperçu sur le processus PANA au Niger*

- Contexte
- Principes du PANA
- Processus PANA au Niger

## *2ème partie : présentation du projet d'adaptation de l'Agriculture aux CC*

- Objectifs
- Résultats
- Mise en œuvre
- Suivi évaluation
- Budget



*1ère partie : Aperçu sur le  
processus PANA au Niger*



# Contexte

- Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'indice de développement humain de 2007/2008 le classe au 174<sup>e</sup> rang (sur 177).
- La sécheresse, la désertification, un fort taux de croissance démographique (estimé à 3,3 % en 2006) et un indice de fécondité des plus élevés (avec 7,2 enfants par femme en moyenne) ont constamment entravé le développement économique de ce pays au cours des dernières décennies.
- De nos jours, environ 60 % des Nigériens vivent dans une extrême pauvreté qui se définit comme un revenu journalier de moins d'un dollar EU par jour.

# Contexte (suite)

- Le climat du Niger, essentiellement sahélien, se caractérise par une grande variation de la pluviométrie annuelle.
- Les données fournies par le service national de la météorologie indiquent qu'au cours des années 1990, la température moyenne et le nombre d'années de sécheresse ont augmenté par rapport aux moyennes enregistrées au cours de la période allant de 1961 à 2001.
- Au cours des quatre décennies écoulées, il y a eu de nombreuses sécheresses particulièrement dévastatrices qui ont été attribuées au réchauffement de la surface de l'océan Indien, qui à son tour a été attribué au réchauffement de la terre. Ces sécheresses et le caractère variable du climat nigérien ont eu des effets désastreux sur la sécurité alimentaire de millions de personnes. Par exemple, en 2004, une sécheresse et une invasion acridienne ont entraîné un déficit alimentaire d'un quart de millions de tonnes et affecté ainsi environ 2,5 millions de Nigériens, soit 20 % de la population totale.



# Contexte (fin)

- Le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), soutenu par les autres processus nationaux tels que la Stratégie Nationale et le Plan d'Action pour les Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC), a établi que les changements climatiques auront des effets négatifs sur le secteur agricole qui iront au-delà des pressions fondamentales.
- On note une forte dépendance du Niger à l'égard de l'agriculture pluviale et du pastoralisme alors que le secteur agricole est très vulnérable à l'irrégularité des précipitations (ou à la baisse de leur moyenne) dans les 15 à 20 ans à venir. Même s'il y a des incertitudes sur l'orientation probable à long terme des changements projetés au niveau des précipitations, le processus du PANA a établi (en s'appuyant sur des résultats de la communauté scientifique internationale, notamment les climatologues, les agronomes et les économistes), que les changements climatiques auront vraisemblablement un effet négatif sur le secteur de l'agriculture et donc sur la sécurité alimentaire.

# PRINCIPES du PANA

- Besoins urgents et immédiats
- Utilisation des informations existantes
- Apport des communautés locales dans les stratégies pour faire face à la vulnérabilité
- Orienté vers l'action et une approche déterminée par le pays
- Simplicité et facile à comprendre



# PROCESSUS DU PANA

Au Niger le processus du PANA a commencé en 2005 et s'est poursuivi en 2006. Son élaboration s'est faite en respectant strictement les 8 différentes étapes indiquées par les lignes directrices du LEG et en mettant en avant tout au long du processus trois approches :



# PROCESSUS DU PANA (suite)

- Une approche consultative et participative à travers des missions de terrain, des ateliers; des réunions associant les parties prenantes, en particulier les structures de l'État les régions, les collectivités, les communautés locales, les représentants du secteur privé, des ONG et organisations de la société civile.
- Une approche multidisciplinaire et transparente basée sur l'intervention dans le processus de toutes les compétences en matière de variabilité et changements climatiques ;
- Une approche complémentaire dans laquelle, il est pris en compte la synergie avec les plans et programmes nationaux existants ainsi que les accords environnementaux multilatéraux

# PROCESSUS DU PANA (fin)

Ce processus a permis d'obtenir les résultats ci-après :

- L'identification des secteurs, communautés et zones les plus vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques ;
- L'identification des mesures d'adaptation et des besoins prioritaires des secteurs, communautés et zones les plus vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques ;
- L'identification de quatorze (14) options d'adaptation.
- L'élaboration du document PANA du Niger
- La conception du projet d'adaptation de l'Agriculture au CC sur la base de ce document PANA





*2ème partie : présentation  
du projet d'adaptation de  
l'Agriculture aux CC*

# Objectifs

- Le but principal du projet est de renforcer la capacité d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques.
- Il a pour objectif de mettre en œuvre des interventions urgentes et prioritaires qui permettront de renforcer la capacité d'adaptation du secteur agricole afin de faire face aux risques liés aux changements climatiques.
- Le projet mettra l'accent sur les principales interventions d'adaptation identifiées, qui, lors du processus du PANA ont été considérées comme prioritaires par les acteurs aux échelons national, départemental, communal et villageois. Les interventions seront mises en œuvre aux échelons national et local, y compris une révision des plans nationaux et locaux de développement.



# RESULTATS ATTENDUS

- **Résultat 1 : La résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire est renforcée pour leur permettre de faire face aux changements climatiques.**
  - Produit 1.1. Diffuser les semences des variétés résistantes à la sécheresse qui ont fait l'objet d'essais et de tests

# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 1.2 Faire des essais en milieu paysan sur les variétés de cultures résistantes à la sécheresse qui n'ont pas fait l'objet d'essais et de tests.
- Produit 1.3 Construire et gérer des banques céréalières
- Produit 1.4 Construire et gérer les banques /aliments pour bétail



# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 1.5 Construire et gérer des boutiques d'intrants (engrais/pesticides)
- Produit 1.6 Construire des forages et des systèmes d'alimentation en eau potable pour les humains et les animaux

# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 1.7 Augmenter les superficies irriguées dans les villages
- Produit 1.8 Fixer les sols dans les régions dégradées en construisant des ouvrages de conservation de l'eau et des sols (CES/DRS) y compris les banquettes



# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 1.9 Fixer les sols sur les sites pastoraux grâce à la construction d'ouvrages de conservation du sol et de l'eau, et d'ouvrages de protection et de restauration du sol, notamment les banquettes, la plantation d'arbres et de semences d'espèces fourragères résistantes à la sécheresse.

# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 1.10 Fixer les dunes autour des micro cuvettes
- Produit 1.11 Des gabions et des seuils d'épandage sont construits dans des endroits où l'érosion des berges, par les crues des cours d'eau, menace les infrastructures et les terres agricoles des villages



# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- **Résultat 2 : La capacité institutionnelle du secteur de l'agriculture et de l'eau est renforcée, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements climatiques, y compris la variabilité du climat.**

# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 2.1. Renforcer les capacités institutionnelles pour soutenir la gestion des risques climatiques dans les zones pastorales et agricoles au niveau national, départemental et villageois
- Produit 2.2. Renforcer les capacités institutionnelles permettant de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques dans l'approvisionnement en eau et sa gestion



# RESULTATS ATTENDUS (suite)

- Produit 2.3. Renforcer les capacités institutionnelles pour créer des moyens de subsistance qui résistent aux changements climatiques en faveur des agriculteurs et des éleveurs

# RESULTATS ATTENDUS (fin)

- **Résultat 3. La composante leçons apprises et gestion des savoirs est mise en place :**
  - Produit 3.1. Les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation sont compilés et diffusés



## Liens avec d'autres programmes et plans d'action mis en œuvre au niveau régional et sous-régional

- Ce projet qui sera, mis en œuvre dans le cadre du *Country Partnership Action Programme CPAP 2008-2013 pour le Niger* (CPAP) du PNUD, contribuera à l'atteinte des objectifs dudit programme. Il contribuera notamment à l'atteinte de l'objectif 7 «la capacité nationale est renforcée dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques» du programme-pays.
- En outre, ce projet répond aux grands problèmes de développement, recensés dans la Stratégie de Développement Rural (l'axe stratégique 2 : prévenir les risques, renforcer la sécurité alimentaire et gérer les ressources naturelles de manière durable pour sécuriser les conditions de vie des populations, et l'axe stratégique 3 : renforcer la capacité des institutions nationales et des organisations paysannes pour promouvoir la gestion du secteur rural») et confirmés dans la nouvelle version de la Stratégie de réduction de la pauvreté en cours de finalisation et sur lequel s'aligne l'UNDAF.

## Liens avec d'autres programmes et plans d'action mis en œuvre au niveau régional et sous-régional

- La Stratégie de réduction de la pauvreté considère la bonne gestion de l'environnement comme l'un des principaux défis du développement durable au Niger. Ce projet contribuera à l'atteinte du résultat fixé par l'UNDAF. «D'ici à 2013, les communautés vulnérables auront renforcé leur sécurité alimentaire, contribué à la gestion durable des ressources naturelles et diversifié leurs sources de revenu». Au niveau du PNUD, ce projet contribuera à l'atteinte du résultat suivant : «la capacité accrue des pays en développement de prendre en compte les politiques d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement nationaux en se basant sur une meilleure compréhension des liens qui existent entre le changement climatique, d'une part et les autres problèmes de développement et les effets décomposés par sexe, d'autre part».



## Liens avec d'autres programmes et plans d'action mis en œuvre au niveau régional et sous-régional

- Le Programme d'adaptation pour l'Afrique, dont le Niger bénéficie, sera aligné sur ce projet complémentaire du PANA et s'en inspirera. Alors que le projet complémentaire du PANA prendra en compte les besoins urgents recensés dans le dit programme, le Programme d'adaptation pour l'Afrique permettra de combler le vide au niveau national et local et financera l'élaboration de mesures d'adaptation à long terme.

# MISE EN OEUVRE

- Le projet sera exécuté par le PNUD en se fondant sur la Modalité nationale d'exécution (*National Execution Modality - NEX*).
- Le Conseil national de l'environnement pour un développement durable (CNEDD) sera l'agence nationale chargée de l'exécution du projet.
- Le CNEDD désignera un Directeur national du projet et servira de point focal pour la Commission et son secrétariat.
- Puisque le projet contribuera à la mise en œuvre de la SDR, le projet complémentaire du PANA sera supervisé par le Comité interministériel chargé de la SDR qui est l'instance politique supérieure chargée de la supervision des activités de développement rural au Niger. Le dit comité donnera des orientations et veillera à ce que le projet soit exécuté conformément aux objectifs de la SDR.



# MISE EN OEUVRE

- Les activités sur le terrain seront coordonnées et suivies par les ministères techniques chargés de la SDR. Ces ministères seront chargés, selon leur mandat, de la planification, du suivi et de l'élaboration des rapports sur les activités du projet. Un Comité interministériel technique sera chargé de la coordination technique des activités du projet et rendra compte au comité de pilotage en ce qui concerne la mise en œuvre du projet. Il créera une synergie et coordonnera ses activités avec celles menées dans leurs ministères respectifs. La représentation au niveau local de ces ministères apportera un appui technique aux Communes dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les activités du projet.

# MISE EN OEUVRE

- Un comité de pilotage du projet - présidé par le Secrétaire exécutif de la Stratégie de développement rural (SE-SDR) et composé des représentants de la Commission nationale changement climatique, du ministère de l'Agriculture, du ministère des Ressources animales, du ministère de l'Hydraulique et d'autres directions représentées au sein du SE-SDR - sera mis en place et chargé des consultations, de la coordination et de la collaboration générales. Le Comité de pilotage du projet sera chargé de la prise de décisions (conformément aux règlements de Nations Unies), de l'orientation et du suivi de l'avancement du projet. Il sera aussi chargé de l'examen de l'atteinte des cibles et des questions budgétaires. Le SE-SDR présidera ledit comité, tandis que le Directeur de la météorologie et le ministère de l'Environnement seront respectivement le premier et le deuxième vice-président, tel qu'indiqué dans la Commission nationale changement climatique.



# MISE EN OEUVRE

- Le CNEDD mettra en place une Unité de coordination du projet qu'il supervisera et qui travaillera en collaboration étroite avec les ministères techniques chargés de la coordination des activités opérationnelles du projet. Cette unité sera composée du directeur du projet désigné par le CNEDD, de l'expert suivi évaluation et du gestionnaire comptable et sera essentiellement chargée de la supervision de la mise en œuvre du projet, des échanges avec d'autres initiatives d'adaptation, de la gestion financière et de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PANA, le suivi et l'évaluation des experts qui seront chargés de la coordination technique du projet, de l'élaboration des rapports et de la planification y afférents.

# MISE EN OEUVRE

- Le PNUD et le FEM participeront à la planification stratégique du projet grâce au rôle qu'ils joueront au sein du comité de pilotage, et ils collaboreront directement avec le CNEDD en ce qui concerne les décisions relatives aux activités et aux dépenses du projet, telles que le recrutement des consultants pour la sous-traitance. Le PNUD fournira les informations techniques utiles, notamment les méthodologies et le cadre d'adaptation et aidera à la diffusion des produits du projet, et d'autres mécanismes, si nécessaire.
- La représentation du PNUD au Niger contribuera aux travaux de l'équipe-pays, notamment en participant aux réunions nationales, en identifiant les consultants internationaux, en facilitant la collaboration avec les partenaires appropriés. – agences pour développement national et international, représentants de CCNUCC, et points focaux du FEM (opérationnels et politiques).



# MISE EN OEUVRE

- Les modalités d'exécution ont pour objectif d'établir un pont entre les autorités nationales chargées de l'élaboration et de la prise en compte des politiques relatives aux changements climatiques, d'une part, et les autorités et les spécialistes chargés de la gestion des secteurs de l'agriculture et de l'eau, aux échelons national, régional et local.
- Les savoirs et informations acquis par le biais des institutions du suivi, des meilleures pratiques et les leçons apprises à la faveur de la mise en œuvre des projets pilotes serviront d'outils pour la coordination efficace des institutions qui interviennent dans le cadre du présent projet.

# SUIVI / EVALUATION

- Le suivi et l'évaluation du projet seront faits par l'équipe du projet ainsi que le bureau national du PNUD (PNUD-BN) avec l'aide du PNUD-FEM, conformément aux procédures établies par le PNUD et le FEM.
- En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, la matrice du cadre logique présentera les résultats et les indicateurs d'impact ainsi que les moyens de vérification. Ces informations serviront de base à l'élaboration du système de suivi et d'évaluation du projet.
- Le Plan de suivi et d'évaluation du projet sera soumis et finalisé dans le Rapport initial du projet après une mise au point collective des indicateurs et des moyens de vérification, et la définition complète des responsabilités des agents de S&E du projet.



# BUDGET

- 3.400.000 \$ US du FEM
- Cofinancement 4.050.000 \$ US



JE VOUS REMERCIE